

Projet d'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Arts du Cirque (CHAAC)

Le collège Charles Le Goffic participe depuis plusieurs années à différents dispositifs proposés par le Carré Magique et développe régulièrement des projets en partenariat avec des artistes du territoire. Par ailleurs, une activité « arts du cirque » est proposée depuis plusieurs années dans le cadre de l'association sportive de l'établissement.

L'engagement durable de plusieurs enseignant·e·s autour de ces pratiques artistiques nous conduit aujourd'hui à envisager l'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Arts du Cirque (CHAAC). Nous estimons réunir les conditions pédagogiques, matérielles et partenariales nécessaires pour permettre l'ouverture de cette classe à la rentrée 2027.

Les atouts du collège

Notre établissement dispose de nombreux points d'appui pour porter ce projet :

- une équipe pédagogique pluridisciplinaire engagée (EPS, arts plastiques, français, sciences, etc.), dont une enseignante d'EPS ayant passé cette année la certification Arts du Cirque ;
- un partenariat solide et déjà bien engagé avec le Carré Magique (cf. document joint) ;
- une salle adaptée ainsi qu'un matériel déjà disponible au sein du collège ;
- une position géographique stratégique, à proximité du Carré Magique, du lycée Savina et du collège de Lanmeur ;
- de nombreux·ses élèves ayant déjà une pratique circassienne en dehors du cadre scolaire ;
- des échanges réguliers avec plusieurs compagnies et artistes locaux (Galapiat Cirque, Le Bal Fauve, Le P'tit Cirk, etc.).

Les objectifs de la CHAAC

L'ouverture de cette classe vise plusieurs objectifs :

- renforcer les actions menées dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, en permettant aux élèves intéressé.e.s de rencontrer des œuvres, de pratiquer une activité artistique et d'acquérir une culture du spectacle vivant ;
- favoriser l'accès à la culture circassienne et à sa pratique pour tous.les les élèves ;
- faire des arts du cirque un véritable support pédagogique au service des apprentissages, de la créativité, de la coopération et de l'expression de soi.

Une organisation fondée sur des projets

L'année scolaire serait organisée en différentes périodes de travail, durant lesquelles les élèves participeraient à des projets thématiques encadrés par plusieurs enseignant·e·s, en lien ponctuel avec des intervenant·e·s artistiques (en lien avec le carré magique).

Chaque période permettrait de contribuer à une création collective donnant lieu, en fin d'année, à une restitution sous différentes formes : spectacle,

exposition, création de costumes, écriture poétique, chanson, travail autour d'un spectacle ou d'un univers artistique, etc.

Modalités de recrutement

- ouverture progressive du dispositif, en commençant par un seul niveau de classe (16 élèves maximum), puis extension aux autres niveaux dans les années suivantes ;
- aucun niveau préalable en arts du cirque ne sera exigé ;
- le projet reposera sur la mixité et l'hétérogénéité, considérées comme essentielles à la dynamique du groupe et à la richesse des apprentissages.